SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 23 OCTOBRE2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le vendredi 23 octobre 2026 à 8h00 à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers (ères), Marie-Claude Labelle, Julie Brin, Mathieu Cléroux,
Simon Duval-Matte et Jean-Pierre Allard en présentiel. Sous la présidence de monsieur Sylvain Joly, directeur général et greffier-trésorier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le directeur général et greffier-trésorier, Sylvain Joly, celui-ci déclare la séance ouverte. Il est 8h05.

2026-10-09 **1. ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Julie Brin
Appuyé par Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ordre du jour
2. Adoption du budget prévisionnel pour le camp de jour de Lac-Saguay pour l'année 2027
3. Période de questions
4. Levée de la séance

Adoptée

2026-10-10 **2. ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL POUR LE CAMP DE JOUR DE LAC-SAGUAY POUR L'ANNÉE 2027**

Il est proposé par Jean-Pierre Allard
Appuyé par Julie Brin
Et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le dépôt du budget prévisionnel pour le camp de jour de Lac-Saguay pour l'année 2027.

Revenus			
Postes budgétaires	**Prévisions budgétaires**	**Revenus cumulés**	**Sommes à recevoir**
Municipalité	2 540,00 $	- $	2 540,00 $
Subvention salariale	5 440,00 $	- $	5 440,00 $
Inscriptions	4 600,00 $	- $	4 600,00 $
Dons et commandites	4 600,00 $	- $	4 600,00 $
Autofinancement	- $	- $	- $
TOTAL	**17 180,00 $**	**- $**	**17 180,00 $**

Dépenses			
Postes budgétaires	**Prévisions budgétaires**	**Dépenses cumulées**	**Écart**
Salaires et charges sociale	12 800,00 $	- $	12 800,00 $
Formations	280,00 $	- $	280,00 $
Matériel	1 000,00 $	- $	1 000,00 $
Location	- $	- $	- $
Transport	1 200,00 $	- $	1 200,00 $
Frais sorties et activités	700,00 $	- $	700,00 $
Frais administratifs	1 200,00 $	- $	1 200,00 $
Autres dépenses	- $	- $	- $
TOTAL	**17 180,00 $**	**- $**	**17 180,00 $**

Adoptée

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

2026-10-11 **4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Marie-Claude Labelle
Appuyé par Mathieu Cléroux
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 8h28.

Adoptée

_____ _____

Francine Asselin-Bélisle, mairesse Sylvain Joly, directeur général et greffier-trésorier

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_____

Francine Asselin-Bélisle, mairesse